



MASTER

MENTION

Droit public

PARCOURS-TYPE

Droit Public Général



Code RNCP : 38166

120 crédits - 4 semestres

Masters École de droit de Toulouse : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

Sébastien SAUNIER,
Professeur des universités

Parcours-type :

Grégory KALFLECHE, Professeur des universités
Sébastien SAUNIER, Professeur des universités

☒ Formation initiale☒ Formation continue☐ Formation ouverte à distance☒ Formation en alternance

PRÉSENTATION

Le **parcours Droit public général** se décline en 4 semestres permettant à partir du semestre 1 qui offre un socle commun de connaissances à la Mention Droit public une spécialisation progressive.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du Droit

Public : Droit des Contrats administratifs et de la commande publique, de l'Urbanisme, des Actes et du Contentieux, des Finances Publiques, du Contentieux Constitutionnel, du Droit Public des affaires.

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances et aptitudes à la pratique en droit public et une initiation à la recherche dans les principales branches du droit public.

L'objectif du master part du principe que les étudiants ont reçu leurs enseignements années par années sans avoir eu la possibilité de les remettre en cohérence et d'avoir un recul sur l'ensemble du droit public. Or, la pratique professionnelle pose des questions qui obligent à l'exploitation simultanée de plusieurs semestres universitaires, à avoir une vision globale et de l'inventivité. C'est par les connaissances et la véritable maîtrise des sujets que l'on obtient ces qualités. L'adaptabilité et la capacité à créer de nouvelles solutions reposent aussi sur une capacité à rechercher de l'information et à la traiter, une qualité que l'on développe d'abord par des travaux de recherche et un apprentissage des méthodes de cette recherche – travail quotidien de l'enseignant-chercheur, mais aussi de l'avocat, du directeur juridique ou du juge – et ensuite par la possibilité de replacer ces recherches dans un cadre théorique. Reprendre la théorie pour être un bon professionnel prêt à affronter des années de travail est notre approche, qui se double d'une approche professionnelle lors du semestre 4 durant lequel des enseignements pratiques sous forme de « clinique du droit » seront effectués.

Au semestre 4, les étudiants ont la possibilité de se spécialiser en faisant des diplômes universitaires complémentaires.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

- Repérer dans un texte juridique les concepts précis du droit interne et savoir les comparer et qualifier une situation factuelle ;
- Proposer un conseil juridique en estimant les risques liés à un éventuel contentieux ;
- Utiliser les grandes branches du droit public dans un même dossier complexe ;
- Proposer une stratégie contentieuse ou une stratégie d'action en donnant les éléments d'analyse juridiques propres à aider le décideur ayant d'autres contraintes ;
- Assurer une veille réglementaire et maintenir à jour leurs connaissances par des capacités de recherche approfondies.

MÉTIER VISÉ :

Recherche : Enseignant-chercheur, mais aussi l'ensemble des débouchés ouverts aux étudiants effectuant le parcours professionnel.

Professionnel : Entreprises privées travaillant avec le secteur public, fonction publique nationale et territoriale avec ou sans concours, carrières du secteur public et para-public, avocat en droit public.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit :

Étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission :

Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique.

Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 219h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 159h CM + 27h TD
UE Fondamentaux 1 : 2 matières renforcées au choix – 33h CM + 13h30 TD par matière : - Contentieux constitutionnel - Droit de l'urbanisme - Droit des collectivités territoriales - Droit public de l'environnement 1 matière <u>non</u> renforcée (non choisie en matière renforcée) – 33h CM : - Contentieux constitutionnel - Droit de l'urbanisme - Droit des collectivités territoriales - Droit public de l'environnement UE Spécialisation 1 : 4 options au choix * : - Protection sociale – 33h CM - Droit public comparé – 30h CM - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM - Théorie du droit – 30h CM - Droit de la responsabilité administrative – 30h CM - Droit et politique de la santé publique – 30h CM - Droit public du numérique – 33h CM UE Langue 1 : 1 choix valable pour les 2 semestres : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	UE Fondamentaux 2 : 2 matières renforcées – 33h CM + 13h30 TD : - Droit constitutionnel approfondi - Droit de la commande publique UE Spécialisation 2 : 4 options au choix * : - Droit de la culture – 30h CM - Droit de la fonction publique et des ressources humaines – 30h CM - Science administrative – 30h CM - Méthode des concours de la fonction publique – 10h CM + 13h30 TD - Droit des Services Publics – 33h CM - Droits fondamentaux de l'Union Européenne – 33h CM - Droit public de l'économie – 33h CM UE Langue 2 : Même langue que celle choisie au S1 : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

*Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique)

SEMESTRE 3 – 225h CM + 39h TD	SEMESTRE 4 – 18h CM
UE Doctrine du droit public – 36h CM + 9h TD - Théorie du droit – 9h CM - Epistémologie juridique – 9h CM - Méthode de la recherche juridique – 9h TD - Grands courants de pensée européens – 9h CM - Grands courants de pensée américains – 9h CM UE Droit administratif – 90h CM + 18h TD - Droit de l'aménagement urbain – 18h CM - Droit de la commande publique – 18h CM + 6h TD - Droit des propriétés publiques – 18h CM + 6h TD - Droit de la régulation – 18h CM + 6h TD - Droit administratif européen – 18h CM - Droit des administrés – 9h CM UE Droit constitutionnel et libertés fondamentales – 90hCM + 9hTD - Ingénierie constitutionnelle – 18h CM + 6h TD - Droit constitutionnel comparé – 18h CM - Théorie générale des finances publiques – 18h CM - Théorie générale des libertés fondamentales – 18h CM + 6h TD - Rapports de systèmes – 18h CM	UE Culture juridique transversale – 18h CM - Conférences d'actualité – 9h CM - Professions du droit public – 9h CM UE Voie professionnelle ou recherche : 1 voie au choix : ▪ Voie professionnelle (Stage professionnalisant (2 mois) ou MBA Juriste commande publique ou DU Spécialisation en contentieux administratif) ▪ Voie recherche : mémoire de recherche (stage facultatif).

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT

Première année de master :
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 38 12
Seconde année de master :
Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd14@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 08

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

